



Association humanitaire de loisirs créatifs

Association Loi 1901, indépendante de tout mouvement religieux, politique ou philosophique.
Statuts déposés à la Préfecture de l'Hérault en janvier 2008
SIRET 532 941 721 00013

Bulletin d'information n°58 avril, mai, juin 2022

Bonjour à toutes et à tous.

Malgré tous les problèmes que nous avons rencontrés, la vie de l'association continue :

➤ 14 avril 2022

Nous avons tenu un stand d'expo/vente au Club Vendémiaire à Saint Jean de Védas.
Le montant des ventes s'est élevé à **75 €**.
Merci aux bénévoles qui ont participé à la vente et aux acheteurs.



➤ 22-23-24 juin 2022 – Fête des vignes, Domaine du Claud, St Jean de Védas

Nous n'avons pas pu participer à la fête des vignes cette année. Heureusement pour nous, car cet événement s'est déroulé en pleine canicule et la fréquentation s'en est fortement ressentie.

➤ Ateliers tricot

Les ateliers tricot ont repris sous la houlette de Jany, toujours dans la bonne humeur.

Nous espérons qu'à l'occasion du Forum des associations qui se tiendra le samedi 3 septembre 2022, nous recruterons de nouvelles bénévoles pour élargir le groupe.



➤ Adresses mail de l'association

Nous avons deux adresses email, à utiliser selon le sujet de votre mail.

Artisanat : lesensdupartage@orange.fr pour l'artisanat, les questions générales, les renseignements.

Collections : lesensdupartage.timbres@orange.fr pour les timbres et articles de collection.

➤ Expo/Ventes permanentes :

L'équipe du magasin de fruits et légumes « **Chez Corinne** » continue à nous réserver un espace d'expo pour présenter nos réalisations d'artisanat à sa clientèle. Depuis janvier 2021 nous y avons réalisé des ventes à hauteur de **62 euros** et nous remercions toute l'équipe de ce magasin de fruits et légumes au centre de St Jean de Védas pour sa gentillesse et sa solidarité.

➤ Timbres et autres articles de collection :

Depuis janvier 2022, nous avons vendu pour plus de **2 700 €** de timbres.

Comme les années précédentes, nous avons reçu beaucoup de dons de généreux donateurs.

Tous les dons sont les bienvenus, même ceux qui peuvent paraître sans intérêt pour un collectionneur chevronné.

En effet, les timbres les plus intéressants sont proposés à nos collectionneurs adhérents ou sont vendus sur internet. Pour les autres, nous confectifions des pochettes qui sont vendues dans des braderies à bas prix pour des collectionneurs débutants et peu fortunés.

Donc cela nous permet d'une part de créer des loisirs pour les bénévoles et d'autre part de récolter des fonds qui sont versées à des ONG pour financer des actions humanitaires ciblées et vérifiées. En conclusion, tout don est bon pour nos actions humanitaires.

Un grand merci à tous les généreux donateurs qui sont chacun un maillon indispensable de la chaîne de solidarité sans lequel nous ne pourrions rien réaliser.



Un exemple de don

➤ **Soutien aux ONG :**

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'Administration, les subventions suivantes ont été versées aux ONG partenaires :

- **Planète Urgence : 1 100 €** pour planter des arbres à Madagascar.

Absolument essentielle pour la planète, la forêt joue un rôle crucial dans la régulation du climat, abrite une biodiversité exceptionnelle, et constitue une ressource alimentaire clé pour les populations rurales. Pourtant, la déforestation sévit à un rythme effréné.

7 projets de préservation et de restauration des forêts sont actuellement menés par Planète Urgence et ses partenaires locaux au Cameroun, en Indonésie, à Madagascar et au Pérou.



- **Espoir pour un enfant : 1 100 €** pour aider à la rénovation d'une école en République Démocratique du Congo

DEVELOPPEMENT : République Démocratique du Congo

• *Rénovation de l'Ecole de KONDE SINGINI :*

Après la rénovation de l'école de THOTAMA SINGINI en 2020, Espoir finance celle de KONDE SINGINI. Située à 5 km de la précédente, dans la province de Lubolo, à l'extrémité ouest de la République Démocratique du Congo. Elle a été construite à peu près en même temps. Au départ, le projet consistait à rénover les 2 bâtiments comportant trois salles de classes chacun mais la structure existante était si fragile qu'elle n'aurait pas pu supporter les travaux.



Photo 1 : Travaux de construction des salles de classes



Photo 2 : Les Ecoliers devant les 6 salles de classes construites grâce à Espoir



Photo 3 : Nous sommes attentifs à la scolarisation des filles

- **ADIE : 1 100 €** pour accorder des micro-crédits à des entrepreneurs.

L'Adie est l'association solidaire qui défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

Un exemple de projet d'entreprise aidé :

Orlana, traiteuse et animatrice culinaire itinérante sur son « Veloo »

« Malgré les incertitudes, j'ai toujours eu envie d'aller jusqu'au bout car je porte ce projet en moi depuis des années. J'accepte les aléas et suis prête à me réinventer s'il le faut, en composant de nouvelles recettes sur le piano de cuisine de mon triporteur. »



- **Passerelle Synergie : 1 100 €** pour faciliter à l'insertion professionnelle sur Montpellier et Béziers.

L'auto-école associative "Clés de route" propose à des prix solidaires le passage du permis de conduire dans des conditions spéciales : apprentissage de compétences additionnelles et transférables, combiné à l'étude du code et à la conduite, accession au permis facilitée par un tarif bas, sensibilisation à une conduite responsable. Une aide à la mobilité a également été mise en place avec des prêts de véhicules facilitant souvent la reprise d'un emploi.

Le Sens du Partage participe à la constitution d'une bourse qui servira à aider des personnes ayant besoin d'un coup de pouce soit pour financer des cours de conduite supplémentaires soit pour constituer une aide à l'achat d'un petit scooter.



- **HAMAP : 1 100 €** pour financer la scolarisation d'enfants au Burkina Faso.

Dès 2009, HAMAP-Humanitaire est interpellé par les autorités locales burkinabè pour permettre à des enfants déscolarisés issus de milieux défavorisés d'aller à l'école aux alentours de Kokologho, à 50 km de Ouagadougou.

HAMAP-Humanitaire donne alors une chance à ces enfants de refaire un cycle de primaire en soutenant 5 centres d'alphabétisation gérés par l'association Beog Neere et reconnus par le Ministère de l'Education Nationale burkinabè.

Actuellement 134 élèves sont scolarisés grâce à HAMAP-Humanitaire. Grâce aux dons l'ONG finance le salaire des enseignants, le suivi pédagogique, les fournitures scolaires et la cantine.



- **Pour un Zébu : 1 600 €** pour payer les réparations à la suite des inondations dans 2 centres de formations agricoles au Burkina Faso.

Situation aux centres de formation aidés par l'association « Pour un Zébu » au Burkina-Faso :

L'aide que nous apporterons aux centres de formation en 2022 est tout à fait différente de ce que nous avons fait depuis 15 ans, période pendant laquelle des progrès considérables ont été réalisés permettant aux centres de vivre en autarcie. Hélas la situation actuelle nécessite des actions urgentes.

Les conséquences des graves intempéries de l'été 2021 dans le sud-ouest du Burkina ont été telles que nous avons dû exceptionnellement contribuer à réparer une partie des dégâts matériels subis par Agritech : destruction du poulailler, perte d'une grande partie du cheptel, réparation des ruches, remise en état des accès au centre et reconstruction de murs de protection.

En ce qui concerne le C.G.N., centre où sont formés les futurs agriculteurs et où vivent en permanence environ 220 personnes, les récoltes ont été tellement réduites que nous avons là aussi exceptionnellement décidé l'allocation de fonds destinés à l'achat de provisions de vivres pour faire la soudure entre les deux récoltes. Il fallait absolument le faire en début d'année, car la pénurie et donc l'augmentation des prix menaçaient, et heureusement que nous n'avons pas tardé car aujourd'hui, compte tenu de la situation internationale, les aliments sont devenus plus rares, encore plus onéreux, voire inabordables.



➤ **Quelques chiffres :**

Ci-dessous, le tableau montrant nos principales recettes d'artisanat et de timbres depuis le 1er janvier 2022.

recettes d'artisanat	
artisanat au siège	493,00 €
expo/ventes Chez Corinne	62,00 €
artisanat par internet	146,90 €
Expo/ventes Pâques	75,00 €
TOTAL ARTISANAT	776,90 €
recettes de collections	
timbres au siège	753,03 €
timbres sur internet	1 975,66 €
TOTAL COLLECTIONS	2 728,69 €

Ci-dessous, la situation de nos comptes bancaires à ce jour.

Etat financier au 30 juin 2022	
LIVRET A	3 158,00 €
COMPTE COURANT	146,07 €
CAISSE	157,41 €
TOTAL	3 461,48 €

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus de renseignements.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien !!

L'équipe de rédaction

Association le Sens du Partage - 1 rue des Fauvettes - 34430 Saint Jean de Védas - Tél : 06-30-76-39-02
Courriel : lesensdupartage@orange.fr Site Internet : www.lesensdupartage.org Facebook : [le sens du partage](https://www.facebook.com/le.sens.du.partage)